

# PARENTS ET ENSEIGNANTS : ENSEMBLE CONTRE LA LOI TRAVAIL !

## **POURQUOI NOUS NOUS MOBILISONS**

Le projet de loi « Travail » est une régression historique en matière de droits sociaux.

### **1 - L'inversion de la hiérarchie des normes, c'est la fin du code du travail**

Jusqu'ici le code du travail primait sur l'accord de branche qui primait sur l'accord d'entreprise, sauf si l'accord de branche ou d'entreprise étaient plus favorables. Avec le projet de loi, c'est l'accord d'entreprise qui prévaut sur l'accord de branche, même si celui-ci est moins favorable aux salariés.

### **2 - Temps de travail et salaires modulables en fonction des besoins de l'entreprise**

Sur simple accord d'entreprise, les congés et les heures supplémentaires pourront être modifiés. De plus, refuser une modification de son contrat de travail (salaire, temps et lieux de travail) pourra mener à un licenciement pour faute grave sans contestation possible.

### **3 - Légalisation des licenciements abusifs**

Une entreprise pourra faire un plan social sans avoir de difficultés économiques. Une baisse ponctuelle des commandes ou du chiffre d'affaires permettra d'effectuer des licenciements.

## **UNE MOBILISATION MASSIVE**

Depuis le 9 mars, la jeunesse et les travailleurs se mobilisent massivement contre ce projet de loi. Le 31 mars, nous étions 1 million dans les rues. A Paris, la moitié des enseignant.e.s du primaire étaient en grève.

La mobilisation se poursuivra jusqu'au retrait, car cette loi n'est pas amendable. De nouvelles journées de grève et de manifestation sont déjà prévues, mardi 5 avril et samedi 9 avril.

## **LA GREVE CONTINUE**

Les enseignant.e.s entendent poursuivre la grève contre cette loi inadmissible. Car les fonctionnaires

aussi sont concernés par le code du travail et refusent la dégradation de leurs conditions de travail, la précarisation.

Ce mouvement est aussi l'occasion de revendiquer plus de moyens pour l'école, des remplaçants en nombre suffisant, de refuser les fermetures de classes, pour une éducation de qualité.

L'école est concernée, c'est directement l'avenir des enfants, de la jeunesse qui est menacé.

## **LA JEUNESSE REPRIMEE**

Depuis le début de la mobilisation, les jeunes ont subi une répression violente de la part de la police : arrestations, matraquages (comme devant le lycée Bergson), lycéens mineurs poursuivis. Nous ne pouvons accepter cette répression d'une jeunesse qui ne fait que se mobiliser pour son avenir.

## **S'ORGANISER ET MANIFESTER**

Parents, salarié.e.s et enseignant.e.s, nous nous mobilisons aux côtés des jeunes, pour un mouvement d'ensemble, seul à même d'obtenir le retrait de ce projet de loi. Soyons encore plus nombreux à manifester le mardi 5 avril et le samedi 9 avril !

Pour cela, nous nous organisons au niveau du 20<sup>ème</sup>, et nous vous proposons ces rendez-vous :

### **REUNION PUBLIQUE CONTRE LA LOI TRAVAIL**

**Mardi 5 avril à 19h**

bar « Le Relais des Pyrénées », 256 rue des Pyrénées

### **REUNION D'INFORMATION PARENTS/ENSEIGNANTS 20<sup>ème</sup>**

**Judi 7 avril à 18h30**

Ecole Julien Lacroix, 16 rue Julien Lacroix

## **MANIFESTATIONS**

**Mardi 5 avril – 11h – Nation**

**Samedi 9 avril – 14h – République**